



Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation Nationale
110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Quimper, le **18 AVR. 2018**

Monsieur le Ministre,

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur la dynamique finistérienne en faveur de la langue bretonne, qui motive aujourd'hui le souhait de nos deux collectivités de voir l'ensemble des jeunes Finistériens bénéficier d'une initiation à la langue bretonne durant le temps scolaire.

Depuis une trentaine d'année, le Conseil départemental du Finistère, avec l'appui du Conseil régional de Bretagne et de l'Office public de la langue bretonne, soutient la transmission du breton à travers l'enseignement et les pratiques sociales.

Confortée par les évolutions législatives favorables à la diversité des expressions culturelles et des langues régionales, la dynamique locale à l'œuvre depuis de nombreuses années n'a cessé de se consolider, tant dans le milieu associatif qu'au niveau des collectivités.

Forte de cette vitalité et résolument volontaire, l'assemblée départementale finistérienne s'est unanimement exprimée en octobre 2016 en faveur d'un schéma linguistique ambitieux.

Au-delà de la simple promotion de la langue bretonne, ce schéma s'inscrit avec force dans les politiques de solidarité du département : les actions initiées et portées en faveur de l'enfance, de la jeunesse, des personnes âgées, en situation de handicap, de l'insertion et de l'inclusion sociale. Il n'est plus besoin de prouver l'apport du bilinguisme dès le plus jeune âge, qui favorise les capacités cognitives de l'enfant ainsi que l'apprentissage d'autres langues.

Par ailleurs, nous nous permettons de vous indiquer que la convention spécifique Etat-Région pour la transmission des langues de Bretagne et le développement de leur usage dans la vie quotidienne rappelle l'attention particulière à porter à la possibilité d'offrir une sensibilisation à la langue et à la culture bretonne dans l'enseignement « afin que les élèves puissent se familiariser avec le patrimoine régional, y compris en adaptant les outils pédagogiques nécessaires ».

.../...

Pour toutes ces raisons, nous sollicitons de votre haute bienveillance, l'octroi d'une audience pour que soit examinée, en Finistère, l'opportunité d'une expérimentation portant sur la généralisation d'une heure d'initiation par semaine à l'ensemble des élèves finistériens selon des scénarios qui restent à construire ensemble.

Assurés de votre compréhension, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Nathalie SARRABEZOLLES



Loïg CHESNAIS-GIRARD



Copies à :

Madame Armande Le Pellec Muller, recteur de l'académie de Rennes

Madame Caroline LOMBARDI-PASQUIER, Inspecteur d'Académie - Directrice des services départementaux de l'Éducation nationale